



MONTBRISON MASCULIN BC

21 rue de beauregard

BP 118

42603 MONTBRISON

☎ 06 35 27 06 51

✉ contact@basket-montbrison.fr

CONTRAT DE CONFIANCE DES PARENTS DES LICENCIÉS

Pourquoi cette charte ?

Dans un but de vous sensibiliser sur le fait que :

- Le BCM est un club sportif où les entraîneurs et les bénévoles forment vos enfants au basket-ball.
- Ce n'est pas une garderie.

Nous avons besoin de votre aide pour que le club fonctionne de façon harmonieuse entre tous ses membres (bénévoles, entraîneurs, joueurs et parents).

1. A L'ENTRAÎNEMENT

- Les parents des équipes mineurs se doivent de vérifier la présence d'un adulte responsable de l'équipe avant de laisser leur enfant seul à la salle de basket,
- Faire preuve de ponctualité (début / fin des entraînements, heure de RDV des matchs),
- Prévenir l'entraîneur de l'absence de leur enfant. Pour les matchs, prévenir le plus tôt possible le parent référent (il avertira le club en cas de problème d'effectif).

2. AU MATCH

- Participer aux déplacements extérieurs des enfants de l'équipe (se référer au tableau de Gaëtan, et veillez à vous faire remplacer si vous avez un empêchement le jour où vous êtes désigné en veillant à ce que cela ne soit pas toujours dans le même sens),
- A domicile, tenir les tables de marques de votre enfant (si vous n'en connaissez pas le fonctionnement, le responsable de salle est là pour vous expliquer), tenir la buvette, participer au rangement et au nettoyage du bar.
- Veillez à vous faire remplacer obligatoirement lorsque vous ne pouvez assurer votre tour de voiture ou de table.
- Ne pas intervenir au cours du match de votre enfant en respectant :
 - L'équipe adverse et les décisions de l'arbitre,
 - Les choix et décisions techniques de l'entraîneur/coach,
 - Encourager à domicile comme à l'extérieur l'équipe de votre enfant.

3. AIDES DIVERSES :

- Nomination d'un parent référent de l'équipe pour aider à la communication entre l'équipe et le club,
- Collaborer aux divers événements ou vie du club (soirée, tournoi) sous formes diverses et variées,
- Si possible s'impliquer en tant que dirigeant, arbitre.

Tout signataire de la Charte est associé à l'image du club aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

Par conséquent, il doit avoir un comportement exemplaire et représenter le club avec la plus grande dignité.

Le représentant légal du licencié (pour les mineurs) :

BCM | BASKET CLUB DE MONTBRISON

21 RUE DE BEAUREGARD – BP118 - 42603 MONTBRISON CEDEX

RNA : W421002933 | SIRET : 3122346100011

WWW.BASKET-MONTBRISON.FR